



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Revenu agricole

Question écrite n° 10221

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre de l'agriculture et de la forêt si, compte tenu des difficultés auxquelles est soumise la profession, il ne conviendrait pas de réunir rapidement la conférence agricole afin de faire le point sur les questions les plus brûlantes et en particulier celle du revenu.

Texte de la réponse

Reponse. - En réponse à l'honorable parlementaire, il est clairement indiqué qu'il n'est pas dans l'intention du ministre de l'agriculture et de la forêt d'organiser annuellement une conférence sur le revenu agricole : la concertation permanente qu'il entretient avec les organisations professionnelles agricoles se traduit par des mesures concrètes rendues nécessaires par la conjoncture. Ainsi, pour venir en aide aux agriculteurs en difficulté, l'année 1989 voit la mise en place de crédits budgétaires d'un montant de 300 millions de francs et de procédures d'aides diversifiées. Dans le même esprit, répondant aux demandes des organisations professionnelles, le ministre de l'agriculture et de la forêt a annoncé, à l'occasion du quarante-troisième congrès de la FNSEA, la mise en place d'aides d'un montant de 600 MF qui seront consacrées à la poursuite de la restructuration laitière (300 MF), à l'allègement des cotisations sociales des agriculteurs (200 MF) et à la compensation des handicaps régionaux (100 MF).

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10221

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 1989, page 924